



LETTRE DE VOS CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

CLAUDE BAUCHET

THATSANAVANH BANCHONG

EDITION THAÏLANDE 23 SEPTEMBRE 2023

SOMMAIRE

1/ CFE : Pétition « Suspension du passage de la Thaïlande en zone 3 par la CFE ».
Dernière ligne droite ... Clôture de la pétition Samedi 30 Septembre à minuit.

2/ EDUC'ART : Les ateliers du dernier trimestre 2023.

3/ VIE DES REGIONS : Naissance d'une nouvelle Association « Terres d'Isan et de France ».

**1/CFE : PÉTITION « SUSPENSION DU PASSAGE DE LA
THAÏLANDE EN ZONE 3 PAR LA CFE ».**
**DERNIÈRE LIGNE DROITE ... CLÔTURE DE LA
PÉTITION SAMEDI 30 SEPTEMBRE À MINUIT**

**A CE JOUR PLUS DE 2 200 SIGNATAIRES ! UN
SUCCÈS MAIS CHAQUE VOIX COMPTE ...**



Si vous n'avez pas encore signé la pétition, vous avez encore jusqu'à samedi pour ajouter votre nom ! Attention merci de ne pas signer plusieurs fois car une seule signature est prise en compte.

Tout Français résidant en Thaïlande, tout adhérent à la CFE, tout ancien adhérent ou potentiellement futur adhérent de la Caisse est concerné !

Notre détermination et l'ampleur de notre mouvement auront quoi qu'il arrive un impact réel sur les décideurs du Conseil d'Administration de la CFE et sur les administrations de tutelle de la Caisse. Ne manquez pas cette occasion !

Pétition lancée à l'initiative du Collectif des associations

(AFBT BIENFAISANCE, AMICALE FRANCAISE DE PATTAYA, BANGKOK ACCUEIL, BONJOUR PHUKET, CLUB ENSEMBLE, FEDERATION DES ANCIENS COMBATTANTS, FDM-ADFE THAILANDE, SOUVENIR FRANÇAIS, UFE Phuket, UNION NATIONALE PARACHUTISTES)

Pétition soutenue par les Conseillers des Français de l'étranger (Christian Chevrier président du Conseil Consulaire, Thatsanavanh Banchong, Claude Bauchet, Éric Miné)

Adressée à :

- _ **Mme Frej Présidente du Conseil d'administration de la CFE**
- _ **Aux deux ministères de tutelle de la CFE (Santé-prévention et Finances-comptes publics)**

Nous avons reçu de nombreux commentaires ou suggestions à la suite de nos dernières Lettres.

Sur ce sujet très important voir vital pour nombre de nos compatriotes ces retours sont très importants pour vos élus. Nous avons donc décidé pour cette Lettre de rendre public quelques-uns d'entre eux en témoignage de l'intérêt que les non-résidents accordent à ce sujet en Thaïlande.

« Votre démarche près de la CFE est pleine de sagesse et exacte à 100 %. Elle reflète la situation dans laquelle certains d'entre nous se trouvent... »

« Avant d'envisager un passage en zone 3, il y aurait des diminutions de coûts à réaliser avec une meilleure sélection des hôpitaux agréés, et aussi une meilleure négociation avec les groupes hospitaliers... »

« Hier matin je suis allé en visite. J'ai expliqué au docteur que la CFE trouvait les tarifs en Thaïlande un peu abusif et risquait de black lister (Nom de l'hôpital) !!! Mon addition finale s'est allégée... »

« Les hôpitaux de luxe qui préfèrent une clientèle étrangère comme les « Touristes Médicaux » doivent être exclus ».

« Voilà que si nous passons en secteur 3 ...Étant en ALD cela veut dire pour moi qu'en cas de coup dur, je risque de me trouver à la porte de l'hôpital sans pouvoir être soigné et si ma vie est en danger de perdre celle-ci, sans pouvoir rentrer en France car intransportable ».

« Pourquoi les remboursements sont-ils souvent faits en pourcentage du coût des soins, alors que des remboursements forfaitaires inciteraient les personnes à se soigner dans des hôpitaux meilleurs marchés ».

« Concernant la CFE. Il faut ajouter que la CFE a également décidé de revenir sur le tarif qu'elle avait consenti aux anciens assurés. C'est donc une triple peine que nous subissons nous, anciens assurés ».

« Ce qui est vraiment extraordinaire c'est que c'est la CFE elle-même qui a mis en place ce système débile qui oblige les adhérents à aller dans les hôpitaux les plus coûteux du royaume s'ils veulent avoir un tiers payant à 80% ».

« Mon reste à charge augmente de façon impressionnante suite aux nombreux déremboursements dont je suis victime. Mon ALD, mon âge et ma situation financière ne me permettent pas de souscrire une autre assurance ».

Poursuivons nos actions participatives citoyennes.

Pour suggérer des établissements hospitaliers de qualité et à coût raisonnable.

« Par ailleurs, je vous invite à compléter votre liste avec les hôpitaux publics universitaires. A titre d'exemple, ma femme a été hospitalisée à l'Hôpital de l'université de Thammasat dont les prix étaient largement inférieurs à ceux pratiqués dans les hôpitaux privés ».

Depuis deux ans que nous travaillons sur cette question, nous avons déjà reçu plusieurs témoignages à l'image de celui-ci. Nous devons poursuivre dans cette voie vu les premiers signes d'intérêt manifestés par plusieurs membres du Conseil d'Administration de la CFE sur ce sujet. La Caisse a confirmé un déplacement en Thaïlande de ses principaux responsables pour le début de l'année 2024 avec comme objectif de rencontrer notre communauté et s'inscrire dans la recherche de nouveaux établissements hospitaliers.

MERCI donc de continuer à nous adresser vos témoignages et suggestions sur vos expériences d'hospitalisations récentes pour compléter notre dossier qui sera remis au Conseil d'Administration dans les prochaines semaines.

Ainsi nous renforcerons le poids de notre pétition en complétant nos propositions sérieuses afin d'obtenir ce moratoire du passage de la Thaïlande en zone 3.

Pour agir sur les prix des médicaments, analyses... une autre préoccupation partagée !

« L'achat de médicaments dans une pharmacie de l'hôpital coûte 2 à 3 fois plus cher qu'à la pharmacie locale ».

« La différence est, rien que pour Glucophage pour le diabète, ma pharmacie 3 bahts par pilule, Hôpital ; 3.5 bahts par pilule soit 450% plus chère. Amlopine 10 mg est encore plus chère : Ma pharmacie 2 Bahts par pilule et 13.5 Bahts (dans le même hôpital) soit 675% plus chère ! »

Nombreux sont les récits qui confirment ces dernières remarques. Ces écarts s'avèrent souvent encore plus importants en particulier pour les analyses.

Sur ce problème il convient d'adapter les règles administratives imposées par la tutelle de la CFE pour les démarches de remboursement. En effet celles-ci ne tiennent pas compte des réalités des procédures spécifiques prévalant dans des pays comme la Thaïlande. Par exemple les documents fournis par les officines sont souvent refusés alors que le coût de leurs médicaments est considérablement plus bas que dans la plupart des hôpitaux.

Dans l'attente de telles évolutions nécessaires nous ne devons pas boudier les bonnes idées émises par quelques compatriotes.

Un adhérent à la CFE nous a communiqué un document préétabli à proposer au médecin traitant hors des grands hôpitaux du royaume qui pourrait faire office d'ordonnance ou de prescription et qui à ce jour serait bien accepté dans le cadre des demandes de remboursement à la Caisse. En accord avec son auteur, nous tenons une copie de cet imprimé à la disposition de nos concitoyens qui souhaiteraient l'utiliser. Cette initiative ne constitue bien sûr aucun engagement de notre part. La CFE reste seule juge de la validité des documents.

Ainsi sur cette problématique des prix des médicaments et de leur remboursement nous sommes également à l'écoute de toute expérience à partager dans le seul but de trouver les voies utiles à une entraide réelle et efficace et à apporter notre contribution aux évolutions demandées à la Caisse des Français de l'étranger.

AGIR immédiatement et ne pas confondre débat sur l'avenir et urgence immédiate.

Plusieurs Français résidant dans notre pays d'accueil s'insurge à juste titre contre une image trop souvent véhiculée en France d'expatriés nantis. Elle sert les mauvaises intentions de certains politiques qui ainsi justifient une différence de traitement de nos administrations ou organismes entre les Français qui résident en France et ceux qui ont choisi de vivre à l'étranger. Nous devons effectivement de notre point de vue être égaux en Droit et en Devoir. Mais l'affirmation que dans ce cas, la CFE n'a plus lieu d'exister vu que tout citoyen français, résident ou non-résident resterait affilié à Sécurité Sociale Française constitue à nos yeux un slogan pour l'heure simpliste et dangereux. Nous savons tous pertinemment qu'une telle décision nécessite à la fois un consensus politique très large (impossible aujourd'hui) pour changer les lois qui nous régissent mais aussi une étude sérieuse sur les moyens pratiques à mettre en place afin de permettre à notre système public de s'adapter aux impératifs internationaux comme par exemple assurer une prise en charge hospitalière.

L'urgence aujourd'hui est donc par nos actions - comme la pétition en cours- de refuser toute dégradation de nos conditions de remboursement et de prise en charge hospitalière et d'agir vers nos élus nationaux pour pousser l'Etat à prendre toutes ses responsabilités pour assurer un financement solidaire de la CFE.

Si vous ne l'avez pas encore signée - **et uniquement si vous ne l'avez pas encore fait** - ce n'est pas trop tard !

N'hésitez pas à vous joindre à ce mouvement en accédant à cette pétition en suivant le QR ci-dessous :



2/ EDUC'ART : LES ATELIERS DU DERNIER TRIMESTRE 2023

Grâce au soutien du STAFE, Soutien du Tissu Associatif des Français de l'Étranger, Educ'Art met en route des ateliers destinés plus particulièrement à la communauté française mais avec possibilité de l'étendre aux écoles thaïlandaises.

Pour cette première année Educ'Art propose 3 ateliers d'une semaine dans 3 régions différentes avec Kader le grand artiste qui vit à Bangkok et qui s'est fait connaître par son interprétation dans le Petit Prince (avec Educ'Art) puis dans Les contes des Mille et une nuits, one man show superbe où l'on a pu voir l'artiste interpréter un nombre incalculable de personnages divers issus de Contes moins célèbres que Aladin et la Lampe miraculeuse ou Ali Baba et les 40 voleurs. Kader a imaginé une histoire autour de la soie et va faire naître aussi bien les costumes que le maquillage et l'improvisation de manière à conduire les enfants à l'issue de cette semaine créative à un spectacle où les non-participants seront conviés pour entrer dans la création. Ces ateliers auront lieu à Koh Samui, à Phuket avec la BCIS en duo avec Natacha School de krabi et se termineront en Isan en parallèle au Festival de la soie.



3/ VIE DES REGIONS : NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION « TERRES D'ISAN ET DE FRANCE »



Le 8 septembre dernier est née une nouvelle association TERRES D'ISAN ET DE FRANCE. Les objectifs de cette association et son rayonnement territorial vont incontestablement enrichir le panel déjà non négligeable de l'offre associative pour les résidents français et francophones. Cette initiative s'adresse aussi à nos amis thaïlandais intéressés pour développer la relation entre nos deux cultures et communautés.

Terres d'Isan et de France, Cercle d'échanges culturels est une association de droit thaïlandais en cours d'officialisation, à but non lucratif, créée à l'initiative de bénévoles français et thaïlandais résidant essentiellement en région Isan.

Sa vocation première sera d'organiser en Isan, dans un esprit d'échanges réciproques de nos deux communautés francophone et thaïlandaise des événements d'intérêt culturel destinés à interpeller la population et les acteurs publics et privés locaux.

Les membres fondateurs précisent que l'objectif "culturel" est avancé dans son acceptation la plus large et embrasse en particulier l'organisation d'activités telles que :

- Approche des traditions inhérentes à chacune des sociétés
- Initiation et pratique des sports, boxe thaïe et arts martiaux
- Détours par la gastronomie
- Tables rondes réunissant des dirigeants d'entreprises françaises en Isan et des étudiants locaux
- Promotion de l'art sous toutes ses formes, picturales, musicales.
- Événements culturels spécifiques
- Accueil de projets autonomes correspondant à ses propres objectifs et à son image de marque
- Éducation, apprentissage des langues française et thaïlandaise en Isan.

Ce vendredi 8 septembre 2023 l'association Terres d'Isan et de France "TIF" tenait donc sa première Assemblée Générale Constitutive à KALASIN, cette grande ville de l'Isan où elle a choisi d'implanter son siège. Ce premier événement a rassemblé plus de 40 invités français et thaïlandais, dont de nombreux responsables des autorités provinciales thaïlandaises de la culture, de l'éducation, de l'industrie et du tourisme. La présence d'Elisabeth ZANA présidente de NAT ASSOCIATION et de Claude BAUCHET Conseiller des Français de l'étranger a été appréciée par les participants. Des messages de soutien de son excellence Monsieur Thierry MATHOU Ambassadeur de France à Bangkok, de notre ancien Consul de France Monsieur Christophe HEMMINGS et de notre Consul Honoraire de KHONKAEN Monsieur Marc NUSSAUME ont été lus ou diffusés lors de ce rassemblement. Ces témoignages confirment le fort intérêt des autorités thaïlandaises et françaises pour cette initiative bénévole afin de promouvoir les échanges culturels entre les territoires de France et d'Isan.

Nous souhaitons bonne chance à cette nouvelle association et nous lui assurons tout notre soutien. Nous félicitons le Conseil d'Administration de TERRES D'ISAN ET DE FRANCE, son président Monsieur Marc LAVAL et tous ses membres pour leur engagement à faire vivre cette belle aventure. Nous réaffirmons notre volonté d'agir pour le développement et l'appui à notre tissu associatif en Thaïlande.

Vous pouvez suivre les actions et la vie de TERRES DE D'ISAN ET DE FRANCE en visionnant le Facebook de cette association:

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61551088611893>

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Et si vous souhaitez nous poser une question, présenter un problème, une suggestion... n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner !

CLAUDE BAUCHET ET THATSANAVANH BANCHONG

CLAUDE BAUCHET

Email : bauchet@loxinfo.co.th

Tel : 081 844 7747 (+66 81 844 7747)

WhatsApp et Signal disponibles

THATSANAVANH BANCHONG

Email: tk.banchong@conseiller-fde.fr

Tel : 087 706 5030 (+66 87 706 5030)

WhatsApp disponible